

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet : ☐ Oui

☐ Non

Date d'arrivée du dossier : ____/____/ 2026

Le présent appel à candidatures vise à attribuer des emplacements à des commerces non - sédentaires, pour une durée d'une journée le 26 avril 2026.

Coordonnées de l'exposant

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____ E-mail : _____

Statut de l'exposant

Société

SIRET n° _____

Auto ou micro-entrepreneur

☐ Inscrit au registre du commerce et des sociétés ☐ Inscrit au répertoire des métiers Dimensions du stand :

Tarification

Emplacements et nature des droits	Tarif	Taxation
	1.50€ / mètre linéaire	journée

Dates où l'exposant candidate

Intitulé	Métrage désiré	Besoin en électricité
Horticulture-plants		
Article de jardin – matériel agricole		
Autres commerçants, producteurs, artisans		
Food-truck		

Retour du formulaire

- Par courriel à l'adresse suivante : evenements@pignans.fr
- Par courrier, ou déposé en main propre à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville – Candidatures FOIRE AUX PLANTS - 7 place de la mairie - 83790 Pignans

Liste des pièces à retourner

- Formulaire de candidature rempli et signé
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Une copie de la pièce d'identité de la personne physique demandant l'emplacement
- Carte grise du véhicule (si food-truck)
- Carte de commerçant ambulant à jour ou Kbis de moins de 3 mois

Date limite de candidature : 10 avril 2026

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies

Date : ____/____/ 2026

Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Mairie de Pignans - À l'attention du délégué à la protection des données - 7, place de la mairie - 83 790 Pignans ou bien par mail : donnees-perso.rgpd@pignans.fr